

## Bilans annuels d'activités 2023 des structures déconcentrés, Christophe Prévot, commission financière et statistiques

Cette année encore nous déplorons un retard de saisie de certains CDS et CSR qui a conduit à une prolongation du délai de saisie au 6 mai afin de ne pas les pénaliser pour l'attribution des subventions liées au Projet sportif fédéral (PSF). De fait, ceci entraîne une obligation d'effectuer l'analyse dans un temps très contraint...

### Bilan annuel d'activités des structures déconcentrées (CDS et CSR)

Les critères de cette 5<sup>e</sup> édition du bilan annuel d'activités des structures déconcentrées sont restés inchangés par rapport aux années précédentes afin de permettre un comparatif entre les années en prenant les bilans publiés précédemment. S'agissant dans les deux cas de la représentation fédérale, plusieurs questions étaient similaires dans les deux enquêtes afin d'identifier les actions et moyens des CDS et CSR en lien avec le plan de développement fédéral.

#### Bilan des CDS

Il n'existe à ce jour qu'un seul CPDS (comité pluridépartemental de spéléologie), celui d'Alsace, couvrant les départements 67 (Bas-Rhin) et 68 (Haut-Rhin) ; celui-ci est traité à égalité avec les autres CDS.

#### Nombre de réponses et représentativité

Région d'origine	Nb de départements avec des licenciés	Nb de CDS	NB de CDS répondant	Taux de réponse	Rang	Nb total de licenciés	Nb de licenciés des CDS répondant	Représentativité
A – Île de France + CROM + Mayotte	9	8	5	62,5 %	11	437	284	65,0 %
B – Bourgogne-Franche Comté	8	7	6	85,7 %	5	600	575	95,8 %
C – Auvergne-Rhône-Alpes	12	9	9	100,0 %	1	1581	1568	99,2 %
DQ – Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur	7	6	5	83,3 %	6	1037	1001	96,5 %
G – Nouvelle Aquitaine	12	11	9	81,8 %	7	582	509	87,5 %
H – Bretagne-Pays de la Loire	9	3	2	66,7 %	9	189	112	59,3 %
J – Normandie	5	3	2	66,7 %	9	143	125	87,4 %
L – Grand Est	9-10*	8	7	87,5 %	4	404	330	81,7 %
N – Centre-Val de Loire	6	5	5	100,0 %	1	167	159	95,2 %
O – Occitanie	13	13	10	76,9 %	8	1663	1400	84,2 %
T – Hauts de France	5	3	3	100,0 %	1	85	85	100,0 %
V – Corse	2	Organisation régionale uniquement, pas de CDS dans ces régions (effectifs non comptabilisés dans le total)						
W – Île de la Réunion	1							
Y – Antilles-Guyane	1							
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>76</b>	<b>63</b>	<b>82,9 %</b>		<b>6 888</b>	<b>6 148</b>	<b>88,3 %</b>

Tableau 1 : Taux de retour des CDS

\* : En région Grand Est, bien que les départements 67 et 68 aient une existence administrative au niveau de l'État (2 préfectures distinctes), il n'y a plus qu'une seule collectivité territoriale (équivalent d'un conseil départemental) depuis janvier 2021. Les 2 départements sont ainsi regroupés au plan politique sous le nom de « collectivité européenne d'Alsace ». Il y a donc 2 départements sur le plan administratif mais 1 seul sur le plan politique.

Le taux de retour de la part des CDS est de 82,9 % représentant 88,3 % des licenciés. Pour l'année 2022 il était de 85,5 % (-2 réponses de CDS par rapport à 2022) représentant 86,0 % des licenciés.

62 CDS (98,4 %) sont allés au bout du questionnaire, 1 (issu de région Bourgogne-Franche comté) a presque été jusqu'à la fin (non transmission des informations financières).

Le record en taux de réponse est détenu en régions Auvergne-Rhône-Alpes (C), Centre-Val de Loire (N) et Hauts de France (T) avec 100 % de réponses de la part des CDS de chacune de ces régions. Inversement, en Île de France (A) seuls 5 des 8 CDS ont répondu (taux de réponse de 62,5 %).

Le cas des îles (Corse, Guadeloupe et La Réunion) interpelle puisqu'il n'y a pas de retour de ce niveau : peut-être faudrait-il que ces 3 CSR puissent également répondre au questionnaire réservé aux CDS qui contient des questions spécifiques...

## Enjeu-Objectif : Augmenter le nombre de licenciés

Les questions portaient sur les actions directes pilotées par les CDS. Peut-être faudrait-il envisager de questionner également les CDS sur la connaissance de projets menés par des clubs, mais sans empiéter sur le questionnaire destiné aux clubs...

### Jeunes

22 des 63 CDS (34,9 %) déclarent disposer d'une École départementale de spéléologie et de canyoning (EDSC) (ils étaient 23 sur 65 réponses en 2022) qui ont permis de réaliser 2 733 journées-participants en 2022 en termes de formation de jeunes licenciés (3 339 en 2022).

25 CDS (39,7 %) indiquent effectuer des actions de sensibilisation auprès d'établissements scolaires ou universitaires, pour un total de 123 établissements concernés pour 3 852 élèves ou étudiants sensibilisés à la spéléologie ou au canyoning et qui, peut-être, viendront se licencier (en 2022, 22 CDS pour 108 établissements et 3 754 élèves ou étudiants). Ce champ de recrutement est très peu investi par les CDS, mais augmente d'année en année.

### Public en situation de handicap

12 CDS (19,0 %) déclarent 22 licenciés en situation de handicap et 15 indiquent mener des actions auprès de 58 établissements ou structures accueillant des personnes en situation de handicap pour un total de 322 personnes sensibilisées (en 2022, 18 CDS pour 39 établissements et 230 personnes sensibilisées). Ce champ de prospection d'adhérents n'est quasiment pas investi. Peut-être faudrait-il envisager une licence « personne porteuse de handicap » (sur base d'une RQTH ?) qui permettrait de rendre cette catégorie de licenciés moins invisible et de mettre davantage en avant ces pratiquants ?

### Pratique en site anthropique ou artificiel

26 CDS (41,3 %) ont en tout 39 projets de développement de sites anthropiques ou artificiels d'entraînement et de découverte et 26 (dont 20 communs) en ont déjà mis en œuvre 36 (en 2022, 25 CDS déclaraient 45 projets en développement alors que 21 CDS indiquaient 39 projets réalisés).

### Lien CDS-clubs

55 CDS (87,3 %) indiquent l'existence d'actions directes vis-à-vis des clubs ou licenciés sous diverses formes :

Type d'action	Nb de CDS proposant l'action	Rappel 2022
Information descendante sur la vie fédérale	51 (81,0 %)	51 (78,5 %)
Aides financières directes aux adhérents	46 (73,0 %)	47 (72,3 %)
Organisation d'actions interclubs	45 (71,4 %)	48 (73,8 %)
Aides financières aux actions	41 (65,1 %)	46 (70,8 %)
Participation aux AG des clubs	35 (55,6 %)	30 (46,2 %)
Coordination d'actions (par exemple : calendrier partagé)	29 (46,0 %)	31 (47,7 %)
Organisation de stages	26 (41,3 %)	33 (50,8 %)
Aide au support numérique pour les clubs	9 (14,3 %)	11 (16,9 %)

Tableau 2 : Typologie des actions des CDS vers les clubs et licenciés

Le champ le plus investi est la transmission descendante d'informations sur la vie fédérale (81,0 % des 63 CDS répondant). Viennent ensuite à presque égalité les aides financières directes aux adhérents (73,0 %) et l'organisation d'actions interclubs (71,4 %), puis les aides financières aux actions des clubs (65,1 %).

Seulement 35 CDS (55,6 %) participent aux AG des clubs de leur aire géographique et 26 organisent des stages. L'aide au support numérique pour les clubs reste marginal.

Quelques CDS ont apporté des précisions complémentaires :

- 4 CDS indiquent 1 ou 2 clubs d'où des actions communes et croisées
- 1 CDS avec projet d'intégrer Karsteau pour mutualiser les moyens CDS et clubs
- 1 CDS en cours de réécriture de son projet de développement afin de répondre aux demandes du principal financeur
- 1 CDS avec des contacts variables suivants les clubs et avec des difficultés pour répondre aux demandes de l'État

## Enjeu-Objectif : Améliorer notre organisation

### Activité administrative

59 CDS (93,7 %) ont une organisation clairement définie avec un organigramme et des responsables de commissions départementales identifiés.

1 CDS déclare ne pas avoir réalisé de réunion (CA ou AG) en 2023. Les 62 autres ont réalisé au moins une réunion en 2023 pour un total de 287 réunions, soit 4,3 en moyenne dans l'année (variation de 1 – AG uniquement ? – réunion pour 6 CDS à 20 réunions pour 1 CDS) ; la moitié des CDS ont organisé au moins 4 réunions.

40 CDS (63,5 %) indiquent avoir décliné des conventions nationales (FCEN, SFEPM, ONF, BRGM, secours, agrément environnement...) au niveau départemental, pour un total de 101 conventions (variation par CDS : de 1 à 20 ; 22 CDS ont 1 convention déclinée, 7 en ont 2, 5 en ont 3, 1 en a 4, 2 en ont 5, 1 en a 6, 1 en a 10 et 1 en a 20).

14 CDS (22,2 %) ont une convention d'objectif avec le conseil départemental.

#### Communication

En termes de communication, 21 CDS (33,3 %) sont présents sur les réseaux sociaux, 45 (71,4 %) ont un site internet et 12 (19,0 %) éditent un bulletin imprimé pour un total de 29 publications réalisées en 2023.

#### Ouverture au grand public

En 2023, 35 CDS (55,6 %) ont organisé des JNSC pour un total de 73 journées représentant 4 268 participants (en 2022, 39 CDS ont organisé 95 journées représentant 3 182 participants). Étrangement, 2 CDS indiquent ne pas avoir réalisées de JNSC, mais déclarent néanmoins 42 participants... 15 CDS indiquent avoir participé financièrement à des JNSC organisées par des clubs, dont 4 qui n'en ont pas organisé eux-mêmes et 13 qui en ont organisé eux-mêmes en plus. 1 CDS indique avoir organisé 7 journées de JNSC pour 55 participants : ce type de données est-il fiable ? 1 autre indique avoir réalisé 4 journées pour 1 000 participants. Là encore les données semblent peu fiables...

Enfin, 35 CDS (55,6 %) ont organisé d'autres manifestations (congrès, ouverture grand public, conférences...) pour un total de 134 manifestations (en 2022, 32 CDS pour 160 manifestations).

#### Enjeu-Objectif : Renforcer notre expertise scientifique

##### Liberté de pratique

34 CDS (54,0 %) ont signé un total de 124 conventions d'accès à des sites, alors que 22 CDS (34,9 %) gèrent complètement l'accès à 59 sites.

10 CDS (15,9,6 %) font partie d'une commission départementale des espaces, sites et itinéraires (CDESI) auprès d'un conseil départemental avec 56 sites inscrits sur les plans départementaux des espaces, sites et itinéraires (PDESI). Cela semble très bas et montre qu'il pourrait être intéressant que les CDS s'intéressent davantage à ce domaine afin de garantir l'accès aux sites.

680 sites (cavités ou canyons) sont interdits à la pratique sur le territoire de 24 des 63 CDS. Parmi ces 24 CDS, 17 n'ont aucun site inscrit au PDESI alors que 4 en ont 12 ou moins. C'est dans le Var (83) qu'il y a le plus de sites interdits (316) et dans le Doubs (25) et l'Isère (38) qu'il y a le plus de sites inscrits au PDESI (12).

Le territoire national dispose d'un panel important de sites dits de classique avec 1 156 cavités, 110 siphons et 447 canyons signalés par les CDS, ainsi que 28 sentiers karstiques :

Type de site	CDS déclarant un site	Nb de sites déclarés
Sentier karstique	21 (33,3 %)	28
Cavité classique	50 (79,4 %)	1 156
Siphon classique	22 (34,9 %)	110
Canyon classique	24 (38,1 %)	447

Tableau 3 : Sites classiques en département

##### Protection des milieux

9 CDS (14,3 %) disposent de l'agrément au titre de la protection de l'environnement leur permettant d'être reconnus par les instances de l'État et les instance politiques. Parmi ces 9 CDS, 7 (77,8 %) sont inscrits des dans comités de pilotage (Copil) Natura 2000 ou d'espaces naturels sensibles (conseil départemental), alors que parmi les 54 CDS ne disposant pas de l'agrément, 26 (48,1 %) le sont également. Cela a conduit à un total de 105 réunions effectives de ces CoPil en 2023.

42 CDS (66,7 %) ont réalisé (ou participé à) 184 actions différentes visant la connaissance et la préservation des milieux (variation de 1 à 23 actions dans le Var).

23 CDS (36,5 %) ont en tout 43 conventions de partenariat ou contrat de prestation entant dans le champ de l'expertise avec des gestionnaires d'espaces naturels, associations de protection de la nature, établissement public, institutions...

Enfin, 27 CDS (42,9 %) ont effectué 62 prestations touchant le champ de l'expertise (étude, accompagnement d'experts scientifiques...).

### Enjeu-Objectif : Renforcer notre expertise technique de pratique sportive

	Nb de stages non diplômants réalisés	Nb de stagiaires formés	Nb de stages organisés agréés FFS
Nb de CDS	22 (34,9 %)	22 (34,9 %)	9 (14,3 %)
Total	81	493	14

Tableau 4 : Stages organisés par les CDS

Les CDS sont un moteur important de la formation avec 81 stages organisés, mais dont seulement 17 % sont agréés FFS : procédure trop complexe ou méconnaissance de l'agrément ou de son intérêt ?

22 CDS ont ainsi formé 493 stagiaires, soit 6,1 stagiaires par stage en moyenne.

### Enjeu-Objectif : Améliorer la sécurité

45 CDS (71,4 %) indiquent disposer d'une équipe SSF mobilisable sur convention préfectorale. Parmi ceux-ci, 40 disposent de l'agrément du SSF national et 5 signalent ne pas l'avoir (Aube, Doubs, Eure-et-Loir, Loire et Tarn-et-Garonne).

Inversement 2 CDS indique avoir l'agrément du SSF national, mais ne pas avoir d'équipe mobilisable sur convention préfectorale (Gironde et Moselle).

### Volet financier

54 CDS (85,7 %) ont complété les éléments financiers du questionnaire. Celui-ci est établi sans prise en compte des licences fédérales et du bénévolat, le but étant de faire ressortir les « financements extérieurs ».

Parmi ces 54 CDS, 8 (14,8 %) n'ont pas fourni le montant total des produits alors qu'ils citent des ressources... De plus, 7 (13,0 %) citent plus de ressources que le total de produits déclarés. Ces CDS tiennent-ils une comptabilité respectant le plan comptable associatif ou comprennent-ils la notion de produits ?

Type de ressource	Total déclaré	Représentativité
Montant des recettes d'actions (stages, interclubs, etc.)	281 629,40 €	30,7 %
Montant subventions conseil départemental	213 950,00 €	23,3 %
Montant des ventes de prestations pour des structures externes (public non licencié, hors stage)	139 205,58 €	15,2 %
Montant subventions État : ANS PSF (ex-CNDS)	89 842,00 €	9,8 %
Autres financements privés	44 171,47 €	4,8 %
Montant subventions État : FDVA	38 100,00 €	4,2 %
Montant total de cotisations des clubs ou adhérents perçues par le CDS	30 023,48 €	3,3 %
Montant autres subventions publiques	26 830,00 €	2,9 %
Montant subvention FFS (EDSC, Faal, Crei...)	19 260,00 €	2,1 %
Montant total de l'aide du CSR pour le CDS	18 847,85 €	2,1 %
Montant subventions État : ANS autre (PST, FTS...)	13 833,00 €	1,5 %
Montant subventions conseil régional	2 000,00 €	0,2 %
<b>Total des ressources</b>	<b>917 692,78 €</b>	<b>100,0 %</b>
<b>Total des produits déclarés (hors classe 8)</b>	<b>1 043 132,03 €</b>	

Tableau 5 : Financement des CDS

La première ressource financière des CDS est l'organisation d'actions qui représentent 30,7 % des produits. La 2<sup>e</sup> ressource des CDS est la subvention du conseil départemental (23,3 % des produits), suivie de la vente de prestations (15,2 %).

La FFS, par l'intermédiaire de plusieurs dispositifs, et ses CSR, financent à 4,2 % les projets des CDS.

En moyenne, chaque CDS atteint 21 677 € de ressources (variation de 41,66 € – aucun produit signalé... – à 109 843 €). Un quart des CDS a moins de 7 199 € de produits, un quart est entre 7 199 et 10 474 €, un quart entre 10 474 et 24 473 €, un quart a plus de 24 743 €, ces chiffres n'étant malheureusement pas fiables puisque 7 CDS déclarent des produits totaux inférieurs aux ressources indiquées...

### Remarques libres

18 CDS ont laissé une remarque générale :

- Concernant la vie locale :
  - *Activité très réduite.*

- CDS en sommeil, après plusieurs relances pas de reprise prévue suite à un problème de personnes. Gestion administrative effectuée par CSR pour les dossiers urgents. Chaque club s'auto gère sans retour.
- CDS peut actif, son rôle est surtout de faire la transmission d'informations montante et descendante vis à vis des structure fédérales.
- J'ai déjà évoqué la peu de réactivité des clubs, manque de volonté ou/ et refus d'entrer dans le cadre institutionnel. Personnes plutôt intéressées par la pratique sportive, la découverte, la formation des nouveaux inscrits dans le cadre de la pratique sportive.
- Ecole spéléo en attente d'une convention signée par la fédération. SSF xx en attente de validité préfectorale. Un seul site en xxxxxx pour pratiquer la spéléo : la grotte diaclose d'xxxxxxxxxxxx. Rééquipement total de la grotte cordes amarrages en 2023.
- Le CDS xx était en stand-by depuis la création des grandes régions car la plupart de ses activités sont passées au niveau régional. Les cadres du CDS xx sont engagés dans les actions du CSR. Organisation de camps interclubs Depuis 2023, réorganisation en matière de secours sur le département. L'équipe déclarée en préfecture a été intégrée au SSF du département voisin. Des réflexions sont en cours pour la mise en place d'un SSF sur le département. De nombreuses lignes seront différentes en 2024.
- L'entité CDS xx représente un seul club, dont les membres sont communs. Cette année n'a pas été dynamique en terme de sortie "club". Les membres actifs pratiquent en interclubs et sont, pour certains, adhérents à plusieurs clubs. Les forces vives sont peu nombreuses mais très actives, de manière peu visible. Le seul club représenté, viens de changer de présidence. La ligne de conduite que nous souhaitons adopter va, nous semble-t-il, offrir des perspectives de développement mutuels avec les départements fréquentés. Ceci devrait rendre l'activité plus visible et donc attractive. Le département ne possédant pas ou peu de cavités d'intérêt, nous avons cependant conscience que le public cible doit posséder une forte motivation à la pratique, forcément chronophage et relativement coûteuse en déplacement.
- Concernant les informations financières :
  - 2 738,15 € abandons de frais
  - Il peut y avoir une ligne : - Abandons de frais, dons - Ventes
- Concernant le questionnaire et la saisie :
  - Le CDS xx n'organise pas directement de stages de formation mais de nombreux licenciés participent à des stages régionaux ou nationaux, stagiaires principalement mais aussi comme cadres. Le CDS octroie des aides financières importantes à ces stagiaires. Il est dommage que ces éléments ne puissent remonter via ce questionnaire
  - Bizarre on ne demande pas le nb de cadre plongée recyclé !
  - Il y a plein de demandes sur les conventions, toutes les informations exactes pour le CDS ont été remontées à la FFS. Pourquoi redemander ? Quand est-ce que ces infos seront déposables dans AVENS ? Toujours AUCUNE demande concernant les incidents, presque-accidents ou accidents sur le département, les mesures de prévention.
  - Difficile de répondre correctement aux questions concernant les handicapés en l'absence de statistique autorisée
  - Dommage de ne pas pouvoir reprendre les données de l'année précédentes pour les conventions et sites de pratiques
  - il y a une grosse ambiguïté sur le "nombre de cavités classiques parcourues par des spéléos" S'agit-il : - des cavités dans le département parcourues par des spéléos du monde ? - des spéléos en général ou des spéléos du département parcourant des cavités du département - ou des spéléos du département parcourant des cavités dans le monde"
  - Les chiffres rempli automatiquement, extrait d'avens, ne sont valable que pour le département xx. Notre CDS représente aussi le département xx. Je ne les ai pas corrigés.
  - L'identification du nombre de sites de classique est assez difficile à obtenir car nous n'avons pas fait de recensement précis sur ce type de pratique "loisir". L'activité du département reste très lié à l'exploration. Nous avons des inventaires mais difficile de dire exactement ce qui est parcouru en classique sans faire un travail sérieux d'identification. Pour le canyon, je me suis basé sur le site web [www.descente-canyon.com](http://www.descente-canyon.com). Pour la plongé, je considère que c'est essentiellement de l'exploration.
  - Un logiciel excel ou autres qui reprend les cases à remplir que vous demandez pour la compta et les sorties. Qui nous permettrait de remplir automatiquement le fichier BAAC et d'avoir les documents pour notre AG club et CDS.

## Bilan des CSR

Malheureusement, certains CSR n'ont toujours pas intégré le fait que seules les actions portées par le CSR doivent être renseignées et continue de signaler clairement des actions de CDS ou d'indiquer des chiffres arrondis par manque d'informations de certains CDS...

### Nombre de réponses et représentativité

11 des 14 comités spéléologiques régionaux ont répondu à l'enquête concernant l'année civile 2023 (2 de moins qu'en 2022). N'ont pas répondu les comités Bretagne-Pays de Loire (H), Corse (V) et Antilles-Guyane (Y), mais ce dernier n'a qu'une « existence virtuelle ». Les répondants représentent 6 761 licenciés sur les 7 035 licenciés hors étrangers (96,1 % des licenciés).

### Enjeu-Objectif : Augmenter le nombre de licenciés

#### Jeunes

6 CSR (60,0 % des CSR) indiquent effectuer des actions de sensibilisation auprès d'établissements scolaires ou universitaires, pour un total de 73 établissements concernés (+21 par rapport à 2022) pour 2 460 élèves ou étudiants sensibilisés (+685) à la spéléologie ou au canyoning et qui, peut-être viendront se licencier. Ce champ d'investigation est lentement investi par les CSR.

Le CSR O signale un partenariat direct avec les académies de Toulouse et de Montpellier dans le cadre des olympiades académiques de géosciences, où des sorties sont offertes aux gagnants.

#### Public en situation de handicap

3 CSR déclarent 52 licenciés en situation de handicap (mais signalent une difficulté de recensement) et 4 indiquent mener des actions auprès de 10 établissements ou structures (+/-0) accueillant des personnes en situation de handicap pour un total de 53 personnes (-33) sensibilisées. Ce champ de prospection d'adhérents n'est quasiment pas investi.

Un CSR indique en commentaire : « Impossible de savoir le nombre d'adhérent qui ont un handicap. J'ai mis 0 mais sûrement qu'il y en a... ».

Peut-être faudrait-il envisager une licence « personne porteuse de handicap » (sur base d'une RQTH officielle ?) qui permettrait de rendre cette catégorie de licenciés moins invisible et de mettre davantage en avant ces pratiquants ?

#### Pratique en site anthropique ou artificiel

4 CSR ont en tout 9 projets (-2) de développement de sites anthropiques ou artificiels d'entraînement et de découverte alors que 7 projets (-2) sont déjà mis en œuvre par 4 CSR.

#### Lien CSR-CDS-clubs

Les 11 CSR indiquent l'existence d'actions directes vis-à-vis des CDS, clubs ou licenciés sous diverses formes :

Type d'action	Nb de CSR proposant l'action	Rappel 2022
Organisation de stages	11 (100,0 %)	13 (100,0 %)
Information descendante sur la vie fédérale	11 (100,0 %)	12 (92,3 %)
Aides financières directes aux adhérents	10 (90,9 %)	12 (92,3 %)
Aides financières aux actions	9 (81,8 %)	11 (84,6 %)
Organisation d'actions interCDS ou interclubs	8 (72,7 %)	9 (69,2 %)
Coordination d'actions (par exemple : calendrier partagé)	8 (72,7 %)	8 (61,5 %)
Participation aux AG des CDS	7 (63,6 %)	7 (53,8 %)
Aide au support numérique pour les CDS ou clubs	3 (27,3 %)	4 (30,8 %)

Tableau 6 : Typologie des actions des CSR vers les CDS, clubs et licenciés

Les champs les plus investis sont l'organisation de stages et l'information descendante fédérale et les aides financières aux adhérents (100,0 % des CSR) suivis par les aides financières directes aux adhérents (90,9 %).

Quelques CSR ont apporté des précisions complémentaires quant à l'aide au support numérique :

- Les CDS peuvent utiliser un espace du site internet du CSR pour leur propre site.
- Net explorer mise à disposition d'espace serveurs pour gérer leurs données.

Enfin, 2 CSR complètent les actions par les commentaires suivants :

- Il y avait 8 départements/CDS et 38 clubs en 2012. Aujourd'hui le CDS 75 n'a plus qu'un club et demi, le CDS 77 n'existe plus, le CDS 78 n'a qu'un club et c'est le même président depuis 16 ans, le CDS 91 est moribond et n'a plus que 3-4 clubs, le CDS 92 est en train de se refermer autour d'un seul gros club (ABIMES), le CDS 93 survit avec 4 clubs mais c'est la même équipe qui le pilote depuis 15 ans, le CDS 94

survit également avec 3 clubs et le CDS 95 n'a plus qu'un vrai gros club et c'est le même président depuis 16 ans au moins. Le nombre de fédérés est passé de 650 à 400. Le nombre de bénévoles investis à tous les niveaux est compliqué à gérer et il serait bien de réfléchir à notre échelle à l'avenir du CoSIF. Ne devrait-on pas faire sauter un niveau ? Le seul frein sont les guichets de subventions aux niveaux régional ou départemental...

- Pour les AG des CDS c'est à leur demande cette année 4 CDS sur 11.

Seulement 7 des 11 CSR (63,6 %) participent aux AG des CDS de leur aire géographique...

#### Enjeu-Objectif : Améliorer notre organisation

##### Activité administrative

Tous les CSR ont une organisation administrative clairement définie, notamment au niveau des commissions régionales.

Ils ont réalisé 57 réunions de CA et AG en 2023 (-8), soit 5,2 en moyenne dans l'année (variation de 1 pour un CSR à 12 pour 2 CSR) ; 8 des 11 CSR ont organisé au moins 4 réunions (correspondance avec les 3 réunions de CA et l'AG potentiellement définies statutairement ?).

7 (-2) ont décliné des conventions nationales (FCEN, SFPEM, ONF, BRGM, secours, agrément environnement...) au niveau régional, pour un total de 14 conventions (-4 ; variation : de 0 à 5 ; 4 CSR ont 0 convention déclinée, 3 en ont 1, 3 en ont 2 et 1 en a 5).

9 CSR (81,8 %) ont une convention d'objectif avec le conseil régional alors que 2 (18,2 %) ont une convention ETR (équipe technique régionale) encore en cours de validité.

##### Communication

En termes de communication, 4 CSR (-3) sont présents sur les réseaux sociaux, 9 (-2) ont un site internet (il est d'ailleurs regrettable que les CSR DQ (Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur) et W (Île de la Réunion) ne disposent pas d'un alias fédéral sous la forme csr-x.ffspeleo.fr) et 3 (G : Nouvelle Aquitaine, L : Grand Est et O : Occitanie) éditent un bulletin imprimé pour un total de 13 publications réalisées en 2023.

##### Ouverture au grand public

En 2023, 2 CSR (DQ : Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur et T : Hauts de France) ont organisé des JNSC pour un total de 4 journées (-2) représentant 308 participants (+39). Les JNSC sont clairement l'apanage des clubs et des CDS que 2 CSR (18,2 %) aident financièrement.

De plus, 6 CSR (-1) ont organisé d'autres manifestations (congrès, ouverture grand public, conférences...) pour un total de 22 manifestations (-8), 1 CSR (Nouvelle Aquitaine) signalant à lui tout seul 10 manifestations organisées.

#### Enjeu-Objectif : Renforcer notre expertise scientifique

##### Liberté de pratique

2 CSR (-4) ont des conventions d'accès à des sites de pratiques en cours de validité pour un total de 8 conventions (-7) d'accès à des sites, alors qu'aucun CSR (-3) ne gère en intégralité l'accès à un site (-3).

##### Protection des milieux

Les 4 mêmes CSR qu'en 2022 (G : Nouvelle Aquitaine, L : Grand Est, N : Centre-Val de Loire et O : Occitanie) disposent de l'agrément au titre de la protection de l'environnement leur permettant d'être reconnus par les instances de l'État et les instances politiques dans ce champ d'intervention.

6 CSR (+/-0) sont partie prenante de 28 (+8) comités de pilotage (CoPil) Natura 2000 ou d'espaces naturels sensibles (conseil départemental) qui ont conduit à 21 réunions (-4) en 2023.

4 CSR déclarent avoir réalisé 145 actions différentes visant la connaissance et la préservation des milieux (variation de 2 à 80 actions), la validité des réponses des CSR DQ et G (resp. 80 actions et 60 actions) étant discutable (80 actions différentes signifie 1 action tous les 4,5 jours...).

4 CSR ont en tout 6 (-1) conventions de partenariat ou contrat de prestation entant dans le champ de l'expertise avec des gestionnaires d'espaces naturels, associations de protection de la nature, établissement public, institutions...

De même, 2 CSR (-1) ont effectué 12 prestations (-43) touchant le champ de l'expertise (étude, accompagnement d'experts scientifiques...).

#### Enjeu-Objectif : Renforcer notre expertise technique de pratique sportive

	Nb de stages non diplômants réalisés	Nb de stagiaires formés	Nb de stages organisés agréés FFS
Nb de CSR	10 (90,9 %)	10 (90,9 %)	10 (90,9 %)
Total	48	434	41

Tableau 7 : Stages organisés par les CSR

Les CSR sont un moteur important de la formation avec 48 stages non diplômants organisés, dont 85,4 % agréés par la FFS. Ces 48 stages non diplômants ont permis à 434 stagiaires de se former (moyenne de 9 stagiaires par stage en moyenne). La variation est de 1 stage avec 7 stagiaires pour le CSR W (stage agréé FFS) à 13 stages avec 87 stagiaires pour le CSR L (13 stages agréés FFS). Seul le CSR T (Hauts de France) ne propose aucun stage.

#### Volet financier

Les 11 CSR ont complété le bilan financier. Ce bilan est établi théoriquement sans prise en compte du reversement fédéral sur les licences et du bénévolat, le but étant de faire ressortir les « financements extérieurs » ou spécifiques.

Parmi ces 11 CSR, 5 (A, C, DQ, G et W) citent plus de ressources que le total de produits déclarés... Ces 5 CSR tiennent-ils une compatibilité respectant le plan comptable associatif ou comprennent-ils la notion de produits ?

Type de ressource	Total déclaré	Représentativité
Recettes d'actions (stages, interclubs, etc.)	203 704,00 €	47,1 %
Montant subventions État ANS-PSF (ex-CNDS)	83 088,00 €	19,2 %
Montant subventions conseil régional	66 273,00 €	15,3 %
Montant subvention FFS (EDSC, FAAL, CREI...)	26 015,00 €	6,0 %
Montant autres subventions publiques	18 403,00 €	4,3 %
Montant total de cotisations des clubs ou adhérents perçues par le CSR	16 439,00 €	3,8 %
Autres financements privés	6 512,00 €	1,5 %
Montant subventions État FDVA	6 000,00 €	1,4 %
Montant subventions conseil départemental	3 600,00 €	0,8 %
Montant subventions État ANS autre (PST, FTS...)	1 500,00 €	0,3 %
Montant des ventes de prestations pour des structures externes (public non licencié, hors stage)	890,00 €	0,2 %
<b>Total des ressources</b>	<b>432 424,00 €</b>	<b>94,8 %</b>
<b>Total des produits (hors classe 8)</b>	<b>456 157,00 €</b>	

Tableau 8 : Financement des CSR

L'ensemble des ressources liées à des ventes de prestations (en interne ou en externe), aux subventions, cotisations et financements privés représente 94,8 % du total des produits déclarés par les CSR, les 5,2 % restant correspondant à des lignes budgétaires non sollicitées dans le questionnaire (reversement fédéral, etc.).

L'ensemble des ressources liées aux actions des CSR (stages, interclubs, etc.) représente 47,1 % des produits, suivies, de loin, par la subvention de l'Agence nationale du sport (ANS) liée au Projet sportif fédéral (PSF) (19,2 % des produits) puis les subventions des conseils régionaux (15,3 %).

En moyenne, chaque CSR atteint 41 468,82 € de ressources (variation de 450 € – ce CSR indique plus de ressources perçues que le total des produits... – à 148 408 €). Un quart des CSR a moins de 27 878,50 € de produits, un quart est entre 27 878,50 et 33 348,00 €, un quart entre 33 348,00 et 40 900,50 €, un quart a plus de 40 900,50 €, ces chiffres n'étant malheureusement pas fiables puisque des CSR déclarent des produits totaux inférieurs aux ressources indiquées... Rapporter au licencié, le CSR W (Île de la Réunion) a le moins de ressource (7,26 €/licencié) alors que le CSR T (Hauts de France) en a le plus (406,26 €/licencié), la moyenne étant de 111,90 €/licencié.

#### Remarques libres

5 CSR ont formulé des remarques :

- Concernant la vie locale :
  - Le CoSIF reste actif grâce à un investissement fort de la part de quelques cadres fédéraux (EFS, EFC, SSF, EFPS), et une grosse partie de son activité se fait en formation. Les JNSC sont organisées au niveau départemental (essentiellement CDS 91). Il existe un ETR en IdF mais il n'est jamais sollicité. Il y a plusieurs conventions qui courent dans plusieurs carrières souterraines et un projet scolaire est en train de se monter, enfin, après des années de batailles administratives. Ce projet s'appuiera sur un DE pour pouvoir être pérennisé. Plusieurs autres projets de conventionnements en carrières sont en cours de négociations mais cela prend énormément de temps et d'énergie et c'est extrêmement politique. Le CSR n'a pas d'autre agrément que la sécurité civile parce que les dossiers sont lourds et qu'il n'y a pas suffisamment de personnes motivées au CA pour porter ces dossiers. C'est dommage. Peut être le prochain mandat ? Le CSR participe néanmoins au PRAC et

est membre du CoPil annuel, comme le CDS 95. Nous effectuons chaque année des comptages avec les naturalistes. Nous n'avons pas de financements Conseil Général ou départemental au niveau CoSIF.

- Il est parfois difficile de dissocier les actions CDS et Région, beaucoup d'actions sont initiés par la région est confiés entièrement aux CDS. Ce qui sera réellement intéressant sera la comparaison entre les région
- Dans la partie "Renforcer notre expertise scientifique, à travers les questions demandée, nous ne pouvons valoriser les activités suivantes menées en Occitanie pourtant importantes dans l'expertise scientifique de notre structure : habilitation préfectorale à participer au débat public, l'implication du CSRO dans de nombreux comités scientifiques ou comités de pilotages (membre du Comité Régional de Biodiversité, membre des Copils du PRAC, du SIGES, membre du CEN et représenté au sein de son comité scientifique, membre de FNE, comité de gestion APB, CLCS carrière de Sorèze (81), commission locale de suivie méthanisation (46), implication dans le projet de réserve nationale naturelle souterraine de l'Ariège, groupe régional "patrimoine souterrain", etc.). D'autres actions du CSRO, telles que le développement de l'outil d'inventaire participatif des pollutions des sites karstiques et le développement d'un réseau de sentiers karstiques, ne peuvent non plus être valorisées à travers ce questionnaire.
- Concernant le financement :
  - subvention conseil régional non perçu en 2023 pour cause de changement de nom retardé, promesse du conseil régional d'un report en 2024.
- Concernant le questionnaire et la saisie :
  - dupliquer les boutons "précédent" et "suivant" en haut des pages du questionnaire, ça faciliterait la saisie et le retour en arrière

#### *Comparatif entre le bilan des départements et celui des régions*

Suivant le point de vue, les structures départementales et régionales entrent en concurrence ou offrent des services complémentaires sur de nombreux points : actions vers les jeunes ou les publics en situation de handicap, gestion de projet de « sites artificiels », gestion de conventions d'accès, agrément au titre de la protection de l'environnement, organisation de stages non diplômants... Ceci est très certainement lié à l'historique de vie des structures, à leur taille et à la volonté des dirigeants de ces structures.

Au travers des formations non diplômantes les CDS et CSR ont formé à peu près le même nombre de personnes (respectivement 493 et 434 personnes, soit 53,2 % de personnes formées en stage de CDS et 46,8 % en stage de CSR) mais pour un nombre de stages très différent (81 stages de CDS contre 48 de CSR) ce qui montre des stages plus « volumineux » pour les CSR (moyenne de 9 personnes par stage pour els CSR contre 6,1 pour les CDS). Les CSR semblent être plus habitués à solliciter l'agrément fédéral pour leurs stages (85,4 % des stages régionaux agréés contre 17,3 % des stages départementaux).

Il n'y a que dans le domaine des JNSC où, très clairement, les CSR sont en net retrait par rapport aux CDS (308 participants sur 4 journées pour les CSR contre 4 268 participants sur 73 journées pour les CDS). Cette opération a un ancrage local avéré.

Concernant le financement des structures et en prenant avec du recul avec les déclarations, ce sont avant tout les actions qui forment la partie majeure des budgets. Viennent ensuite, pour les CDS, les subventions des conseils départementaux puis les ventes de prestations et, pour les CSR, les subventions de l'ANS liée au PSF puis les subventions des conseils régionaux. En moyenne, les CDS disposent d'un total de produits de 21 677 € alors que les CSR atteignent 41 468,82 € (soit presque le double des CDS).